

Avis de consultation Projet QC-2021-09

Novembre 2021

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (la « NERC »);
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (le « NPCC »);
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC;
- À la Régie de l'énergie du Québec (la « Régie »).

Période de consultation : du 10 novembre 2021 au 24 novembre 2021.

Objectif de la consultation

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie, le Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des parties prenantes sur la mise à jour statutaire du *Registre des entités visées par les normes de fiabilité* (le « Registre ») et sur la mise à jour du *Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité* (le « Glossaire »).

Le Coordonnateur demande aux entités visées de se prononcer sur les changements apportés au Registre et au Glossaire. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire de commentaire disponible en ligne sur le site Web du Coordonnateur, à la page Consultation publique des entités (<https://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/documentation/consultation.html>). Veuillez prendre soin d'indiquer clairement sur quelle section portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires par courriel à fiabilite@hydro.qc.ca.

Documents

- Registre des entités visées en suivi de modification;
- Sommaire des modifications apportées au Registre;
- Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité en suivi de modifications;
- Sommaire des modifications apportées au Glossaire.